



Référence: CU 2017/76/(C)/DTA/CEB/CSS  
Groupe d'examen de l'application: huitième session

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au [[[FunctionalTitle2]]] et a l'honneur d'inviter le Gouvernement à participer à la **huitième session du Groupe d'examen de l'application** de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui se tiendra à Vienne du **19 au 23 juin 2017 (bâtiment C, salle des conseils D)**.

Le Groupe d'examen de l'application a été créé par la Conférence des États parties à la Convention dans sa résolution 3/1, intitulée "Mécanisme d'examen", en tant que groupe intergouvernemental d'États parties à composition non limitée fonctionnant sous son autorité et lui faisant rapport. Il a pour fonctions de superviser le processus d'examen afin de recenser les problèmes et les bonnes pratiques et d'examiner les besoins d'assistance technique pour veiller à la bonne application de la Convention.

La documentation de la session, y compris l'ordre du jour provisoire annoté et le projet d'organisation des travaux, sera disponible sous forme électronique dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, aux adresses suivantes:

<https://www.unodc.org/unodc/en/corruption/IRG/implementation-review-group.html> ou  
<http://myconference.unov.org>.

..... On trouvera ci-joint une note d'information à l'intention des participants, où figurent des instructions et renseignements administratifs destinés à faciliter l'organisation de leur voyage, l'obtention de leur visa, la réservation de leur chambre d'hôtel et l'accomplissement d'autres démarches, ainsi qu'une circulaire relative à l'application VIC Online Services.

Il serait souhaitable que la réponse du Gouvernement à la présente invitation soit envoyée directement au secrétariat de la Conférence des États parties, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, B.P. 500, 1400 Vienne (Autriche), télécopie: +43-1 26060 5841, ou qu'une copie numérisée de celle-ci lui soit transmise par courrier électronique à l'adresse [UNCAC.COP@unodc.org](mailto:UNCAC.COP@unodc.org). Veuillez noter que seules les copies de notes verbales numérisées seront acceptées par courrier électronique. Les renseignements concernant les membres de la délégation du Gouvernement, notamment leurs noms, titres et coordonnées (adresse électronique), devront être communiqués à l'Office dans les meilleurs délais et au plus tard le **2 juin 2017**.

Le 14 mars 2017

[[[FormalSalutation]]]  
[[[TitlePrefix]]] [[[FirstName]]] [[[MiddleName]]] [[[LastName]]] [[[PersonSuffix]]]  
[[[FunctionalTitle1]]]  
[[[FunctionalTitle2]]]